

Réserves de substitution sur le bassin du Clain

- Historique -

- En 2010, commençait l'élaboration du SAGE¹ Clain. L'enquête publique vient seulement d'avoir lieu en 2020... les irrigants ayant tout fait pour retarder la rédaction de ce cadre réglementaire. Celui-ci n'est toujours pas approuvé.
- En 2013, cinq SCAGE², soit 190 exploitations, lancent un ensemble de projets totalisant **41 réserves de substitution** sur le bassin du Clain ; elles comptent sur un **financement public à hauteur de 70%**, soit plus de 44 M€ de l'Agence de l'eau (CTGQ³ 2013-2017). Celle-ci a jusqu'ici reporté tout financement.
- En 2012, l'état de la masse d'eau du bassin du Clain est catastrophique. Le Préfet de bassin notifie la baisse des volumes prélevables pour l'ensemble du bassin du Clain et en fixe une fourchette allant de 18,178 Mm³ à 22,078 Mm³. Pourtant les irrigants adhérents des SCAGE obtiennent, pour maintenir leur volume de prélèvement jusqu'à la construction des réserves, **à titre dérogatoire un « volume provisoire » de 10,510 Mm³** en plus de leurs volumes prélevables. Seuls les non adhérents au SCAGE subissent une baisse de leur volume et contribuent au retour à l'équilibre.
- En 2019, une **étude HMUC⁴** est lancée sur le bassin du Clain... enfin ! Cette étude doit permettre de définir les volumes prélevables pour un retour à un bon état de la masse d'eau.
- L'Instruction du Gouvernement du 7 mai 2019 relative au projet de territoire pour la gestion de l'eau précise que le **financement par l'Agence de l'eau est conditionné à la rédaction d'un PTGE⁵**.
- Aujourd'hui, 8 réserves sur 41 en projet sont définitivement autorisées ; 27 sont en contentieux (cour d'appel de Bordeaux), 6 viennent de franchir l'étape de l'enquête publique.

1 SAGE Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

2 SCAGE Société coopérative anonyme de gestion de l'eau

3 CTGQ Contrat territorial de gestion quantitative de l'eau

4 HMUC Hydrologie Milieux Usages Climat

5 PTGE Projet de territoire pour la gestion de l'eau